

# les **Échos** de Choisel

■ page 7

**Drôle d'oiseau,  
la perruche  
à collier**

■ page 8

**Le Verger des  
Choix&liens  
bourgeonne**

■ page 14

**"À nouvel an,  
nouvel élan !"**

## Agenda

### MARS

samedi 22

Carnaval des Enfants

Foyer Rural

### AVRIL

dimanche 6

Marché de Pâques

Foyer Rural

### MAI

jeudi 8

Brocante / Vide-Greniers

29<sup>e</sup> édition

Foyer Rural

### JUIN

date à confirmer

Spectacle

"Le Temps des Humains"

de la compagnie Plxom

samedi 21

Fête de la Musique  
& Pique-nique choisilien

Mairie & Associations de Choisel

samedi 28

Fête de la Saint-Jean

Foyer Rural

## Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines  
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

✉ [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)

### Accueil de la mairie

- du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- le mercredi de 14 h à 17 h

### SUIVEZ-NOUS !

🖥 **Site web de la commune :** [www.choisel.fr](http://www.choisel.fr)

📷 **Instagram :** [communechoisel](https://www.instagram.com/communechoisel)

📡 **Newsletter de la mairie de Choisel :** inscrivez-vous à la lettre d'information de la mairie envoyée par mail une fois par mois. Celle-ci est complémentaire aux « Échos de Choisel », elle vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité locale.

<https://frama.link/newsletter-choisel>

À noter : les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur boîte aux lettres.

📱 **Application mobile :** abonnez-vous à la station Illiwap de Choisel afin de recevoir les actualités et les alertes en temps réel sur vos smartphones, Android et Apple. Téléchargez l'application sur <https://station.illiwap.com/fr/public/78162> ou scanner le QR code.



## LES ÉCHOS DE CHOISEL #81 – Février 2025

Bulletin municipal édité par la commune de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Rédactrice en chef : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin-Gahren.

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren

Photos : AAEC, Foyer Rural, Philippe Levesqueau (ASPC), Stéphanie Varin-Gahren

Relecteur correcteur : Michel Crotté

Conception graphique : Carole Mizrahi | effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à ✉ [communication@choisel.fr](mailto:communication@choisel.fr)



Choisel est une commune du Parc naturel régional et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

## sommaire

- 4 **Conseil Municipal**  
Synthèse des délibérations  
État civil
- 6 **Infos régionales**  
IdFmobilités : Allons enfants  
du grand Paris... Le tarif  
unique est arrivé !
- 7 **Environnement**  
Drôle d'oiseau, la perruche à  
collier  
Le Verger des Choix&liens  
bourgeoine !  
Inondations, point de situation
- 12 **Choisel dans le rétro**  
Plongeon en forêt  
Dans l'espace, les toiles  
prennent de la hauteur !  
Bon accueil  
Des cadeaux qui emballent !  
Le Marché enchanté  
"À nouvel an, nouvel élan !"
- 17 **Si Choisel m'était conté**  
L'hiver à Choisel, récit de  
Pierre Adrian
- 18 **Vie sociale**  
Demandez le programme !  
Le Temps des Humains, de la  
compagnie Pixom  
Le château de Breteuil,  
trésor historique de Choisel  
Association d'Accueil des  
Enfants de Choisel  
Foyer Rural
- 23 **Patrimoine**  
ASPC  
Récit de vie d'une personne  
sur Choisel : Paul Delvaux  
(suite)  
Choisel en peinture :  
6<sup>e</sup> volet : Conrad Kickert
- 26 **Consommons local**  
Du potager à l'assiette, avec  
Papilles Potagères
- 27 **Tribune libre**
- 28 **Urgences**

## édito



Alain Seigneur  
Maire de Choisel

Voici les premiers Échos de Choisel de 2025 !

L'action municipale vous est présentée en toute transparence dans la **synthèse des délibérations**. Ces dernières peuvent vous paraître parfois très administratives mais l'action publique impose des procédures qui garantissent la probité.

Vous pouvez suivre l'**avancement du « Verger des Choix&liens »** qui prend racine dans le parc de la mairie et qui va embellir le paysage. D'ici peu, nous pourrions admirer les fleurs au printemps et pourrions déguster des fruits locaux à l'automne autour d'événements festifs.

Au fil de la plume, vous pourrez en **savoir plus sur la perruche verte** qui a une belle longévité de 20 à 30 ans et qui n'a pas de prédateur avéré, facilitant leur prolifération. Toutefois, les chouettes hulottes, comme les faucons pèlerins, en font de temps en temps leur repas, tandis que les écureuils se nourrissent quelques fois de leurs œufs. Ne les nourrissez pas ! Elles picorent dans les champs de tournesol non récoltés.

Vous constaterez la poursuite des **actions de prévention contre les inondations** que nous menons en collaboration avec le **SIAHVY** et le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**. Même si le risque zéro n'existe pas, les solutions à l'étude permettront d'en limiter les impacts et surtout de prévenir toute atteinte aux personnes. Nous devons prendre en compte le transfert de risque vers les communes en aval ayant subi des dégâts plus importants que ceux constatés à Choisel, toutefois reconnue en catastrophe naturelle. Les inondations des intempéries d'octobre dernier sont dues aux eaux de ruissellement ; cette problématique n'est actuellement pas prise en compte par la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) que vous acquittez. Nous avons alerté nos élus législateurs sur cette incohérence. Nous espérons que la loi évoluera pour élargir la possibilité de financement des projets que nous proposons. Sans aides financières sérieuses, la réalisation des travaux programmés devra être étalée dans le temps dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités locales.

Vous pourrez également vous **remémorer les événements festifs** et conviviaux proposés de façon complémentaire par la commune et les différentes associations. Ces moments partagés embellissent nos vies et nos relations sociales et confirment l'engagement des bénévoles qui les animent.

Des récits **de** et **sur** des **personnalités locales** vous permettront enfin de découvrir ou de redécouvrir notre village avec tout son charme et sa vitalité. Et pour finir, nous vous proposons de **découvrir des produits sains et locaux**.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro des Échos de Choisel. N'hésitez pas à nous faire un retour de ce que vous en pensez et à nous faire des propositions de thème ou d'article que vous souhaiteriez y voir figurer. Toute suggestion concernant son contenu sera analysée avec bienveillance. Vous pouvez également vous exprimer dans la page consacrée à la tribune libre.

Votre Maire, Alain SEIGNEUR

## CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Les procès-verbaux détaillés après adoption sont consultables, à partir du Conseil suivant, sur le site de la commune [www.choisel.fr](http://www.choisel.fr)

### Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 20 septembre 2024

► Le Conseil autorise le Maire à signer un **contrat « Entretien du patrimoine rural 2024-2028 »** pour les édifices patrimoniaux historiques avec le Conseil Départemental des Yvelines. Ce contrat permettra d'obtenir une aide de 80 % de la dépense des travaux d'entretien et de maintenance de l'église dans la limite de deux opérations par an plafonnées à 15 000 €.

► À l'unanimité, les Conseillers attribuent une **subvention de 750 € à la compagnie d'arts de rue « PIXOM »** pour l'organisation de festivités et d'animations en faveur des Choiseiliens lors des **Journées Européennes du Patrimoine**.

► Dans le cadre d'une **promotion interne**, les Conseillers adoptent la modification du tableau des effectifs en conséquence.

► Le Conseil prend acte de la présentation **du rapport d'activité 2023 du SIAHVVY** et de celui du **SITREVA**. Ces rapports sont tenus à la disposition du public, consultables en mairie et transmissibles en version numérique.

► Le Maire et des Conseillers donnent différentes informations dans le cadre des questions diverses :

- le **prix Sites & Monuments « Allées d'arbres » 2024** a été décerné à la commune de Choisel accompagné d'une subvention de 1500 € pour la préservation de l'Allée des Poiriers, site emblématique de la commune ;
- M. Thierry LEFÈVRE communique des informations sur le déroulement du **chantier de renouvellement du réseau d'eau potable route de la Grange aux Moines** ;
- M. Olivier ISSALY indique que la scène de la **série "Emily in Paris" tournée à l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel** a été diffusée sur Netflix dans l'épisode 7 de la saison 4. Le Maire rappelle que le tournage de cette

scène a permis de recevoir une recette de 3 300 € pour la commune ;

• M. Olivier ROUXEL informe que parmi les 12 finalistes, le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel a représenté la région Île-de-France, grâce à la participation de Philippe Levesqueau, au **concours « J'aime mon clocher »** lancé par l'hebdomadaire *Le Pèlerin* en partenariat avec la *Fondation La Sauvegarde de l'Art Français*.

### Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 13 décembre 2024

► Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à une **ouverture de crédits en section d'investissement pour l'exercice 2025**, dans la limite du quart du budget précédent avant le vote du budget 2025.

► En accord avec le Maire et les Adjoints, les Conseillers municipaux approuvent la diminution de leurs indemnités de fonction pour permettre **l'attribution d'une indemnité à une conseillère municipale** en raison de son investissement et des frais engagés.

► Vu l'arrêté préfectoral portant **dissolution de l'ASA (Association Syndicale Autorisée) des plateaux de Doinvilliers** (communes de Choisel, Chevreuse et Boullay-les-Troux) ; vu l'arrêté préfectoral portant nomination d'un liquidateur chargé de mettre en œuvre la dissolution de l'ASA des plateaux de Doinvilliers ; le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 du budget de la commune pour prendre en compte les avoirs revenant à la commune de Choisel.

► Les Conseillers municipaux donnent leur accord, à l'unanimité, pour la prise en charge du **financement par le budget communal des colis de Noël** pour les habitants de plus de 70 ans de la commune ainsi qu'à leurs conjoints.

► Le Conseil Municipal approuve les nouvelles **conventions avec le Foyer Rural de Choisel et l'association de poterie Le Tournassin** pour l'utilisation des locaux de l'Espace Ingrid Bergman.

► Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le **projet de plan des mobilités en Île-de-France** arrêté par le Conseil Régional lors de sa séance du 27 mars 2024, assorti des remarques suivantes :

• s'agissant de l'objectif dit « **Zéro Carbone** », la commune de Choisel regrette que le Transport à la Demande (TAD) desservant son territoire soit dorénavant assuré par des véhicules thermiques et non décarbonés comme précédemment, et remarque que cette **nouvelle flotte dédiée au service de transport à la demande est contraire à l'objectif « Zéro Carbone »** et constitue une régression quant à la décarbonation du parc des véhicules franciliens et au développement des modes de déplacement vertueux ;

• s'agissant de l'objectif tendant à développer les alternatives à la voiture individuelle, la commune de Choisel rappelle la nécessité de **préserver et surtout de développer les lignes de bus régulières** sur son territoire et plus généralement sur les territoires ruraux afin de garantir aux habitants une possible alternative à l'utilisation de la voiture individuelle et ce, tout au long de la journée et de l'année. De même, la commune de Choisel rappelle la nécessité de **renforcer le TAD** qui est un outil adapté pour répondre aux problématiques des déplacements en secteur rural, en permettant en particulier la desserte des hameaux éloignés des lignes régulières de transport et d'étendre ce service aux dimanches et jours fériés.

## ÉTAT CIVIL

### Décès

#### Michel COLLINET

le 22 juillet 2024 à Ballancourt (Essonne), ancien conseiller municipal à Choisel de 1983 à 1989, commercial aux Pépinières Thuilleaux

#### Jacqueline Huguette THOMAS

le 6 octobre 2024 à Bonny-sur-Loire (Loiret)

#### Marcel Lucien Georges CROSNIER

le 2 novembre 2024 à Choisel, conseiller municipal de 1994 à 2014 et adjoint à l'urbanisme de 2000 à 2014 à la commune de Choisel

#### Roland Pierre COLSON

le 6 novembre 2024 à Chevreuse

#### Liliane Germaine Jeanne RAULT née GENICQ

le 13 novembre 2024 à Gif-sur-Yvette

#### Thérèse Yvonne Marie de la MORINERIE née WANTE

le 5 février 2025 à Voisins-le-Bretonneux

#### Éric Claude Daniel VEZIEN

décédé le 27 février 2025 à Puteaux (Hauts-de-Seine)

## ■ Allons enfants du grand Paris... Le tarif unique est arrivé !



Dans le cadre de la simplification des transports en commun, Île-de-France Mobilités (IdFM) a mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, une réforme majeure des tarifs et des services. Cette révolution de la billettique\* simplifie profondément les trajets des utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France : **deux tickets à tarif unique** pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent, et le **pass Navigo Liberté+ étendu à l'ensemble de la région**. Ces changements facilitent les déplacements et rendent les transports publics plus accessibles et plus équitables. Pour le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, ces évolutions constituent également une opportunité de renforcer la mobilité durable sur le territoire.

### 1- Simplification des tarifs

- Deux tickets uniques remplaceront l'ensemble des anciennes tarifications ;
- Ticket Métro-Train-RER : 2,50€ par trajet, quelle que soit la distance ;
- Ticket Bus-Tram : 2€ par trajet, applicable sur toutes les lignes de bus et tram.

### 2- Extension du passe Navigo Liberté+ à toute l'Île-de-France

- Tarifs réduits pour les abonnés : 1,99€ pour le Métro-Train-RER et 1,60€ pour le Bus-Tram ;
- Gratuité des correspondances entre différents modes de transport.

### 3- Impact financier positif

- Une réduction significative des coûts pour les usagers occasionnels, en particulier pour les trajets longue distance ;
- Les habitants des communes rurales paieront le même tarif que ceux des zones denses, renforçant l'équité territoriale ;
- Suppression des "pièges tarifaires" (par exemple, correspondances coûteuses entre La Défense et Massy) ;
- Concrètement, le prix du trajet sera réduit de moitié pour un aller-retour entre une gare de la Vallée et Paris.

### 4- Facilité d'accès et transition numérique

- Disponibilité du passe Navigo Liberté+ sur smartphones dès le printemps 2025 ;
- Disparition progressive des tickets magnétiques, remplacés par des solutions dématérialisées. Les anciens tickets restent valables jusqu'au 31 décembre 2025.

### 5- Avantages pour les visiteurs

Simplification des offres pour les touristes : réduction du tarif du Navigo Jour toutes zones à 12€, et tarifs uniques pour les trajets vers les aéroports (13€).

### 6- Incitation à la mobilité durable

Cette décision permet d'encourager l'usage des transports en commun en offrant une alternative financièrement attractive à la voiture individuelle. Elle contribue également à l'objectif de réduire de 15 % le nombre de voitures particulières en circulation d'ici 2030, inscrit dans le Plan de Mobilité 2030 de la Région. Ces changements visent à améliorer la qualité de vie des habitants de la vallée de Chevreuse, à réduire les inégalités territoriales et à renforcer l'attractivité des communes en facilitant la mobilité.

\* billettique : système automatisé mis en place pour permettre la gestion des titres de transport.

À partir du 3 mars 2025

Vos lignes de bus changent de numéro, on vous explique tout !

IdFM souhaite améliorer la lisibilité du réseau de bus régional, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique. L'Île-de-France a été découpée par départements et secteurs, qui ont chacun un code spécifique. Sur le territoire de Centre et Sud Yvelines, les modifications sont les suivantes :

→ l'ensemble de vos lignes scolaires est désormais renommé à partir de l'indicatif « 52 ». Exemple : la ligne 2 devient la ligne 5202 ;

→ l'ensemble de vos lignes urbaines est désormais renommé à partir de l'indicatif « 53 ». Exemple : la ligne 18 devient la ligne 5318.

#### POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- 📱 Appli Île-de-France Mobilités
- 🌐 iledefrance-mobilites.fr > Actualités
- 📧 @CSYvelines\_IDFM

Pour tout savoir sur la renumérotation



## ■ Drôle d'oiseau, la perruche à collier

par Stéphanie VARIN-GAHREN

À Choisel, la présence croissante de perruches suscite des réactions mitigées parmi les habitants. Ces oiseaux, aperçus en nombre dans toute la commune, peuvent parfois irriter les riverains en raison de leur bruit incessant. Cependant, leur beauté et leur caractère exotique sont indéniables, ajoutant une touche de couleur au paysage local. Bien que certains ne se soient pas encore habitués à leur présence, les perruches sont désormais une réalité de l'environnement de Choisel, et il semble que la communauté doive apprendre à coexister avec ces nouveaux voisins ailés. Voici une rubrique pour en savoir plus sur cet oiseau et faire tomber les préjugés.

Les perruches à collier (*Psittacula krameri*) sont devenues un élément notable de la faune urbaine en Île-de-France. Originaires des régions subtropicales d'Afrique de l'Ouest et du sous-continent indien, ces oiseaux ont été introduits en Europe principalement par le biais du commerce d'animaux de compagnie. Leur présence en Île-de-France est le résultat d'évasions accidentelles et de libérations volontaires, notamment à partir des aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle dans les années 1970 et 1990.

### Expansion et Adaptation

Depuis leur introduction, les perruches à collier se sont rapidement acclimatées aux environnements urbains et périurbains de la région parisienne. Leur population a connu une croissance exponentielle, passant de quelques dizaines d'individus dans les années 1980 à environ 8 000 en 2021. Elles se sont particulièrement bien adaptées aux parcs et jardins, où elles trouvent abondance de nourriture et de sites de nidification. Leur capacité à résister aux hivers rigoureux, grâce à leur origine himalayenne, leur a permis de prospérer dans des conditions climatiques variées.

### Impact sur la Biodiversité

Bien que les perruches à collier soient classées comme une espèce exotique envahissante, les études montrent qu'elles ne posent pas de menace majeure à la biodiversité locale en Île-de-France. Elles ne figurent pas sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, et leur présence n'a pas d'impact significatif sur les autres espèces d'oiseaux, notamment en ce qui concerne l'accès aux mangeoires

et aux sites de nidification. Cependant, leur comportement opportuniste et leur capacité à occuper les cavités des arbres peuvent parfois entrer en concurrence avec d'autres espèces cavicoles, comme la sittelle torchepot ou l'étourneau sansonnet. Toutefois, les études menées en Belgique et en



Perruches à Choisel ©Jacques Guinand

France montrent que cette concurrence n'a pas d'effet négatif significatif sur les populations locales d'oiseaux.

### Cohabitation avec les Humains

La présence des perruches à collier n'est pas sans poser quelques problèmes de cohabitation avec les humains. Leurs cris stridents et leurs déjections peuvent être perçus comme des nuisances par

certaines riverains. Certaines communes, comme Massy, ont tenté de réguler leur population par des méthodes extrêmes, telles que l'euthanasie, sans succès durable. D'autres méthodes de régulation, comme la stérilisation des œufs ou l'effarouchement, sont préconisées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour limiter les nuisances. Voici quelques méthodes que vous pouvez essayer :

→ **bruit et mouvements** : les perruches à collier sont sensibles aux bruits forts et aux mouvements brusques. Utiliser des objets bruyants comme des claquements de mains, des sifflets ou des bruits de casseroles peut les effrayer.

→ **dispositifs visuels** : installer des dispositifs réfléchissants ou des rubans colorés qui bougent avec le vent peut les dissuader de s'approcher.

→ **utiliser des répliques de prédateurs naturels**, comme des faucons ou des hiboux, peut les effrayer. Cependant, les oiseaux peuvent s'habituer à ces leurres s'ils ne sont pas déplacés régulièrement.

En somme, les perruches à collier se sont bien intégrées dans l'écosystème urbain de l'Île-de-France sans causer de dommages significatifs à la biodiversité locale. Leur présence continue de fasciner les habitants et les visiteurs, ajoutant une touche exotique aux paysages de la région. Toutefois, une gestion raisonnée de leur population reste nécessaire pour assurer une cohabitation harmonieuse avec les humains et les autres espèces locales.

Si vous souhaitez en savoir plus, scannez ce QR code.

Sources : LPO, France info



par Stéphanie VARIN-GAHREN et Thierry LEFÈVRE



## ■ Le Verger des Choix&liens bourgeoonne !

Le projet "Le Verger des Choix&liens" à Choisel est une initiative municipale qui a pris son envol il y a un an, mobilisant une vingtaine de bénévoles passionnés et dévoués.

Sous la houlette de Thierry Lefèvre, de Stéphanie Varin-Gahren et le soutien de Sylvain Berthon, et sous la guidance d'Hervé Maucière, formateur expérimenté, les participants ont acquis, lors d'ateliers tout au long de l'année, des **compétences précieuses en arboriculture**, notamment la réalisation de greffes (en écusson, à l'anglaise, etc.), ainsi que des techniques de taille d'été et d'hiver... Ils ont également appris à former des arbres palissés et à découvrir diverses variétés de pommes, tout en partageant des moments conviviaux autour de bons gâteaux.

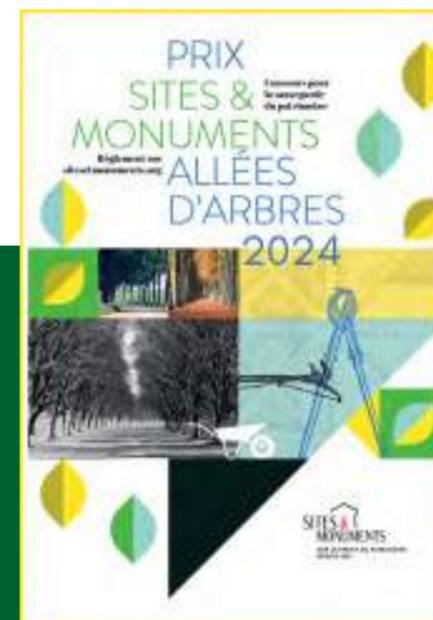


Le verger, dessiné par Hervé Maucière en concertation avec les Choix&liens, accueille désormais une variété de fruitiers et de petits fruits, tels que cassis, groseilles, vignes, pommiers et cerisiers... Et ce n'est pas fini ! Les Choix&liens fourmillent d'idées : carrés potagers avec plantes médicinales, bancs autour des grands arbres, pergola pour abriter les réunions conviviales, ateliers pour les enfants de l'AAEC, etc. Mais pour l'instant les bénévoles sont impatients de voir ces plantations bourgeoonner, prospérer et de partager les fruits de leur travail avec la communauté. N'hésitez pas à venir le découvrir !

**Ce projet, qui relie les hommes et la nature, illustre parfaitement l'esprit de cohésion et d'engagement qui anime la commune de Choisel : la place du verger est renforcée dans la vie communale !**

pépinière du verger. Ces efforts visent à préserver et embellir cet espace naturel pour les générations futures et à assurer sa continuité : laisser les vieux poiriers s'éteindre et voir les nouveaux s'épanouir.

En cette fin janvier 2025, le "Verger des Choix&liens" est sorti concrètement de terre grâce au soutien technique de la société JEV, qui a préparé le terrain du verger, situé entre la mairie et le bâtiment technique, et installé les structures nécessaires pour les futurs arbres fruitiers palissés. Cette initiative, **lauréate de la 6<sup>e</sup> session du Budget participatif et écologique**, est rendue possible grâce au financement de la Région Île-de-France et de la mairie, et offre ainsi aux municipalités et habitants la possibilité de proposer, voter et décider des projets. Cela renforce leur engagement citoyen et leur participation active dans la vie locale. Le budget participatif est un formidable outil de démocratie participative !



## Prix allées d'arbres

La commune de Choisel a récemment été mise à l'honneur en recevant le prestigieux **Prix Allées d'Arbres** de l'association Sites & Monuments pour son projet emblématique : **l'Allée des Poiriers couplée avec le Verger des Choisel&liens**.

Cette distinction vient récompenser les efforts de la commune en matière de préservation du patrimoine naturel et d'embellissement du cadre de vie. Le projet a bénéficié de l'engagement actif des habitants bénévoles, qui ont contribué à la plantation de nouveaux plants greffés à partir des anciens poiriers. Cette initiative collective témoigne de l'importance accordée à la pérennisation de son paysage local et à la protection de la biodiversité.

Le Prix Allées d'Arbre de l'association Sites & Monuments est une distinction qui vise à récompenser et à encourager les initiatives locales en faveur de la plantation et de la préservation des arbres dans les espaces publics. Ce prix met en lumière les efforts des communes, des associations ou des particuliers qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie et à la protection de l'environnement par la création ou l'entretien d'allées d'arbres. Il s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel et paysager. En recevant le Prix Allées d'Arbres 2024 et son enveloppe de 1 500€, la commune de Choisel est reconnue pour son engagement exemplaire en faveur de l'environnement. L'allée des Poiriers incarne une continuité architecturale et un héritage paysager, puisse-t-elle être un modèle de réussite en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel.

Ce projet illustre comment une initiative locale peut revitaliser un patrimoine naturel tout en créant des opportunités éducatives et sociales pour la communauté.

*\* L'association, fondée en 1901, est la plus ancienne en France dédiée à la protection des paysages*



*Allée des poiriers : nouveaux poiriers plantés !*



*On chouchoute les petits plants et on les protège des animaux gourmands*



*Prix allée des Poiriers*

## ■ Inondations, point de situation

par Thierry LEFÈVRE

Les pluies intenses qui se sont abattues sur notre commune en octobre 2024, d'intensité centennale le 9 octobre et d'intensité décennale le 17 octobre, ont entraîné de fortes inondations. La commune a été reconnue en catastrophe naturelle pour ces deux évènements.

Plusieurs dizaines d'habitations ont subi des dommages et les chemins ruraux ont été fortement dégradés. La rue de l'Abreuvoir, le chemin de Bonnelles à Herbouvilliers, et la rue des Sources au Village ont été les sites les plus touchés.

En huit ans la commune a été confrontée à quatre épisodes pluvieux qualifiés d'exceptionnels (2016, 2018, 2020, 2024). Il est malheureusement à craindre que dans les années qui viennent ces phénomènes intenses ne se reproduisent.

Nous devons donc nous adapter et nous préparer ensemble et individuellement à gérer ce genre de situation.

À cet effet, une réflexion collective sous forme d'une réunion publique a été organisée par la mairie le 13 novembre 2024. Elle a été complétée par des réunions de terrain avec les riverains des sites touchés afin de bien identifier les problématiques. Ces rencontres ont permis d'établir un premier projet de programme des aménagements à réaliser et de lancer les premières actions.

Dès le mois de décembre 2024, la municipalité a sollicité le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour relancer le projet de création d'une mare tampon dans la plaine d'Herbouvilliers sur le site dit « champ croche ». Le principe consiste à réduire le ruissellement des eaux pluviales venant de la plaine en créant des zones de rétention (mouillère, mare, zone humide, talus, fossé...). Cette solution est privilégiée chaque fois que possible car elle limite le transfert de charge vers l'aval. La réalisation de ces aménagements nécessite le concours technique et financier d'organismes experts dans le domaine (PNR, SIAHVY). Le processus de réalisation peut être long dès lors que se

pose le problème de propriété du terrain d'accueil mais aussi pour des questions de financement.

Un chiffrage des travaux visant à améliorer les capacités de captage des réseaux eaux de pluie rue de l'Abreuvoir, chemin de Bonnelles et rue des Sources a été réalisé. Les travaux seront entrepris avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre sous réserve des possibilités budgétaires.

L'entretien des fossés a été renforcé. Ainsi 1000 mètres de fossés ont été curés en janvier, route de la Rimorière, rue des Sources et chemin des Ruettes par l'équipe technique de la commune. D'autres opérations de curage auront lieu avant la fin de l'année dans d'autres zones de la municipalité. L'entretien du réseau eaux de pluie est lui aussi renforcé. Ainsi la campagne annuelle de nettoyage des avaloirs et des chambres de décantation réalisée par une entreprise spécialisée ne sera plus du systématique à raison d'un tiers du parc par an, mais qualitative ; les ouvrages à nettoyer seront sélectionnés en fonction de leur état d'encombrement et la campagne sera élargie aux regards jusqu'ici délaissés.

Les mesures qui ont été décrites ne sont que la genèse d'un vaste chantier qui commence. Nous savons que nous devons agir vite car nous ne sommes pas maître du temps, les évènements climatiques commandent.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée du chantier.

par Stéphanie VARIN GAHREN

## "Dans l'espace, même les toiles prennent de la hauteur !"

L'exposition de peintures organisée lors des "Parcours d'artistes" par l'association **Hélium**, s'est tenue les deux premiers week-ends d'octobre à l'Espace Ingrid Bergman. Ce fut l'occasion de découvrir les œuvres de deux artistes douées : **Marie-Dominique Willemot**, dont les peintures abstraites et dynamiques cherchent à équilibrer formes et couleurs dépeignant ainsi un monde subjectif et poétique, et **Dominique Ducouret**, artiste photographe dont les cyanotypes sont une ode à l'évanescence du végétal. En somme **l'Espace Ingrid Bergman est bien un lieu culturel actif** qui accueille divers événements artistiques et communautaires, contribuant ainsi à la vie culturelle et sociale de la commune.



## Plongeon en forêt

*Æqualina*, spectacle immersif et participatif soutenu par la municipalité et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a encouragé, lors du week-end du Patrimoine, le public à interagir avec les acteurs de la représentation. Un périple partant du lavoir de Choisel, puis déambulant dans la forêt de Méridon a rempli les spectateurs de découvertes et de rebondissements mêlant des personnages hauts en couleurs, une **atmosphère onirique captivante et une magie de la nature**. Ce spectacle interactif imaginé par la **compagnie Pixom** met en valeur le patrimoine écologique et historique des Yvelines et promeut l'accessibilité culturelle, la démocratisation artistique et écologique, avec une approche inclusive et engagée.

## Le Marché enchanté

Le Marché de Noël de Choisel a offert, le dimanche 8 décembre, une expérience intimiste et enchantée, avec une décoration authentique et charmante qui a su captiver les visiteurs par son cachet unique. L'atmosphère était semillante et accueillante, mettant en avant les **ouvrages d'artisans créateurs talentueux**. Les stands proposaient également des **produits de qualité** tels que du chocolat fin, du miel et des pains d'épices savoureux. Un **Père Noël sympathique et chaleureux** a ajouté une touche magique à l'événement, tandis que la **buvette** a régalé les visiteurs avec du délicieux chocolat et vin chaud réconfortants et des crêpes à tomber ! Des **ateliers de loisirs créatifs** ont été proposés, permettant aux petits et grands de créer des objets de Noël uniques à partir de matériaux naturels et recyclés. Le clou du marché a été la présence de *My Fairy Claire*, professionnelle du **maquillage artistique**, qui a transformé comme par enchantement les enfants et les adultes en personnages féériques, ajoutant une dimension magique et inoubliable à cette belle journée en dépit d'une météo peu clémente.



*Créations fabriquées par des participants lors des ateliers loisirs créatifs*

*Les recettes sont au profit de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.*



## Bon accueil

Lors d'une cérémonie conviviale, le vendredi 13 septembre dans la salle du conseil de la mairie, les nouveaux habitants ont été accueillis avec enthousiasme par la municipalité. L'événement a débuté par une **présentation des élus locaux et des associations** actives dans la commune, mettant en lumière leur engagement et leurs actions pour le bien-être de tous. La **remise des médailles du travail** a été un moment fort, honorant une résidente et notre secrétaire de mairie, Corinne, pour leur dévouement et leur contribution professionnelle. Enfin, les **élèves entrant au collège** ont été récompensés pour leurs efforts et leurs réussites scolaires, symbolisant l'importance de l'éducation et de l'encouragement des jeunes talents au sein de la communauté.

## Des cadeaux qui emballent !

Dans l'ambiance féérique de Noël, l'Orangerie du Château de Breteuil s'est parée le mercredi 11 décembre d'un majestueux sapin, entouré de cadeaux scintillants et de gourmandises alléchantes. Les enfants, émerveillés, mais aussi les parents, ont découvert la magie des fêtes avec la présence chaleureuse du Père Noël, distribuant des cadeaux et apportant joie et éclats de rire. Pour compléter cette atmosphère enchantée, le **spectacle des "Archets à Bâbord"** ont offert aux enfants une **expérience musicale interactive et ludique**, où la musique classique et les contes se sont mêlés pour éveiller leur imagination et leur curiosité.



## ■ "À nouvel an, nouvel élan !"\* par Alain SEIGNEUR



La municipalité a eu l'immense plaisir d'accueillir de nombreux invités, le samedi 18 janvier, dans le cadre enchanteur de la salle de l'Orangerie du Château de Breteuil, pour un moment de partage et de convivialité à l'occasion des vœux du maire et des élus.

Cette soirée a été d'autant plus spéciale qu'elle s'est déroulée en présence de personnalités qui nous ont honorés par leur présence : M. Jean-Noël Barrot, ministre des Affaires étrangères, Mme Anne Bergantz, députée des Yvelines, Mme Anne Grignon, présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, M. Michel Laugier, sénateur des Yvelines, ainsi que de nombreux maires de communes voisines.

Leur présence bienveillante témoigne de l'importance des liens qui unissent nos territoires et de la reconnaissance de notre engagement commun pour le développement et le rayonnement de Choisel et de la vallée.

Ainsi le maire a célébré les réussites de l'année écoulée et a partagé les ambitions pour l'avenir. Extraits.

L'équipe municipale de Choisel a poursuivi ses actions pour servir la communauté en améliorant le cadre de vie, en maintenant et en pérennisant le patrimoine architectural et végétal, et en proposant des événements de rencontre et de culture.

Des travaux d'investissement sont engagés sous la conduite de Didier ROGER et de Thierry LEFÈVRE :

➔ les **travaux de rénovation thermique à la mairie** sont en cours avec le remplacement des menuiseries, l'isolation des murs et du plancher, et le changement du dispositif de chauffage par des appareils plus économes dans la salle du conseil.

➔ le parking va être remanié et le stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite) va être plus accessible.

Vous pourrez apprécier ces améliorations dès le printemps prochain. L'objectif, outre l'entretien

de la maison commune datant de 1976, est une réduction de la consommation d'énergie. Pour rappel, le passage en 2024 de l'éclairage public traditionnel vers la technologie LED a permis de diviser par quatre la consommation d'électricité.

La **restauration de l'Église Saint-Jean-Baptiste** va enfin pouvoir débuter. Les appels d'offres ont été lancés et le choix des entreprises se fera début mars, les travaux commenceront fin mars/début avril.

Le coût des travaux de charpente dépasse l'estimation initiale en raison de l'identification de désordres de construction révélés par une expertise plus fine et de la découverte d'une ferme du XIII<sup>e</sup> siècle à préserver. Nous sommes donc plus que jamais à la recherche de dons via la Fondation du Patrimoine afin de compléter le financement de cette opération. Si vous connaissez des entreprises susceptibles d'être des mécènes n'hésitez pas à nous contacter !

Nous avons également **amélioré l'acoustique de la salle de restaurant de l'Auberge des 3 Hameaux** en finançant des travaux d'isolation phonique. Une unité d'extraction à filtre à charbon actif a été installée afin de neutraliser les odeurs rejetées à l'extérieur par les hottes de la cuisine.

En 2025, c'est un budget global de plus d'un million d'euros qui sera engagé pour la réalisation des opérations d'investissement. Cela n'est possible que grâce au **soutien financier de la Région Île-de-France, du Conseil Départemental des Yvelines, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'État**. Je tiens à remercier ces institutions ainsi que leurs élus et fonctionnaires pour leur accompagnement efficace sur ces dossiers.

Sous le contrôle de Colette MAVIER, adjointe aux finances et de Thierry LEFÈVRE, la gestion financière rigoureuse de la commune nous a permis cette année encore de ne pas accroître le taux de la fiscalité

locale. Malgré les perspectives plutôt défavorables des aides des différents financeurs et en particulier de l'État (et ne nous sommes peut-être pas à l'abri de nouvelles restrictions), nous nous efforçons de poursuivre cet objectif. Je citerai comme exemple le gel du triennal voirie par le Département des Yvelines confronté à une baisse de ses ressources liée aux droits de mutation. Cette absence de subvention nous contraint à différer des travaux routiers pourtant urgents afin d'éviter de mettre en difficulté les finances communales.

Pour finir avec la thématique « travaux », un **chantier de remplacement des canalisations d'eau potable**, en raison de leur vieillissement, est en cours **route de la Grange aux Moines**. Les compteurs seront également remplacés sur l'ensemble de la commune pour fiabiliser la télérelève.

Ces travaux sont à l'initiative du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay en collaboration avec la SAUR, délégataire de ce service public. Ils complètent ceux déjà réalisés rue du Lavoir. La volonté prioritaire de ce syndicat est d'améliorer le rendement des réseaux d'autant plus que l'Agence de l'Eau entrera ce paramètre dans le calcul des taxes à lui acquitter.

Notre action pour l'environnement porte des fruits ! Après la réalisation participative de la haie bocagère, chemin de Bonnelles, **le Verger des Choix&liens, lauréat du Budget**

**Participatif Écologique de la région Île-de-France** et sous la houlette de Thierry LEFÈVRE et de Stéphanie VARIN-GAHREN et l'implication de Sylvain BERTHON, accompagnés par l'expertise d'Hervé MAUCLÈRE, prend racine ! Les premiers fruitiers greffés par les bénévoles ont été plantés dans l'allée des Poiriers et vont très prochainement prendre place dans le verger créé entre la mairie et le bâtiment technique.

La commune a participé avec ce projet à la 9<sup>e</sup> édition du **Prix « allées d'arbres » de l'association Sites et Monuments**, qui promeut des actions exemplaires de préservation ou de sauvegarde du patrimoine des allées.

Notre projet **« conservation de l'allée des Poiriers »** a été retenu avec deux autres projets sur seize dossiers présentés ! Le Jury s'est réjoui que la commune de Choisel soit consciente de la valeur de ce patrimoine végétal et se préoccupe de sa pérennisation. Il a apprécié le couplage entre le projet de replantation des poiriers et la création du Verger des Choix&liens. À la conservation de variétés anciennes s'ajoute une dimension participative et citoyenne dont nos sociétés ont un besoin vital !

Nous sommes très heureux d'avoir obtenu une aide de 1 500 €, mais surtout que le projet ait été reconnu et salué par la plus ancienne association française de défense du patrimoine naturel et bâti fondée dès 1901.

Forts de cette légitimité, nous envisageons de restaurer les fruitiers

qui entouraient la mare de la Fillolière et qui complétaient l'allée des Poiriers, avec la collaboration du Château de Breteuil, qui de son côté va renaturer la mare.

➔ Lire l'article en pages 8 et 9.

Notre région a subi en 2024 deux épisodes de pluies intenses, les 9-10 octobre et les 17-18 octobre, provoquant de fortes **inondations** dans notre vallée et sur l'ensemble du bassin de l'Yvette. Les conséquences sur la commune et surtout à Herbouvilliers ont globalement été réduites grâce aux travaux réalisés durant cette mandature. Néanmoins des secteurs restent impactés par ces événements extrêmes.

C'est pourquoi nous avons rapidement organisé une **réunion publique de concertation et de réflexion** avec vous, pour poursuivre la prévention et la gestion de ces phénomènes climatiques. Riches de ce retour d'expérience, nous sommes en train d'élaborer un schéma directeur pour de futurs aménagements complémentaires.

La réflexion doit être globale en évitant tout transfert de risque, en particulier, pour les habitants des communes en aval qui ont subi des inondations très conséquentes. Le SIAHVY va recruter un technicien chargé de conseiller les communes mais surtout les particuliers sur la prévention de ce risque. La gestion des eaux pluviales est l'affaire de tous !



\* citation de Christelle Heurtault



## ■ "À nouvel an, nouvel élan !" par Alain SEIGNEUR

La question du financement reste entière car actuellement la compétence ruissellement naturel, agricole et forestier, ne relève d'aucune structure et en particulier n'a pas été intégrée à la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

➔ Lire l'article en pages 10 et 11.

La vie municipale doit s'appuyer sur des **échanges bidirectionnels entre les élus et les habitants**. C'est pourquoi, nous avons développé différents outils de communication. Ces outils de communication sont les seules fiables. Vous disposez de l'édition trimestrielle des Échos de Choisel, du site Internet [www.choisel.fr](http://www.choisel.fr), d'Instagram et d'Illiwap. Cette dernière application vous permet d'être informés des événements et de recevoir des alertes en temps réel sur vos mobiles. Vous pouvez également nous faire des signalements. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore téléchargée, je vous invite à le faire. Si vous rencontrez des difficultés pour cela n'hésitez pas à faire appel à nous.

Nous allons poursuivre voire intensifier les réunions publiques d'échange, d'écoute et d'information et ainsi favoriser une communication ouverte avec vous.

Dans le cadre de la **Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse**, et grâce à la confiance que m'accorde sa Présidente Anne GRIGNON, je concours à la mise en œuvre du **Schéma Directeur Cyclable**. Deux réalisations ont vu le

jour en 2024 : la liaison Grand Maison - Saint-Forget à Saint-Lambert-des-Bois et le tronçon qui relie La Ferté à la RD 24 qui, après la Butte aux Buis réalisé en 2023, finalise la Véloscénie en Vallée de Chevreuse. En 2025, est programmée la liaison entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le Mesnil-Saint-Denis et la finalisation de l'aménagement expérimental rue Ditte à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Et, je l'espère, l'aménagement de l'itinéraire reliant Lévis-Saint-Nom au Mesnil-Saint-Denis si les contraintes administratives s'estompent.

Choisel, ce sont aussi **des actions culturelles et des rencontres conviviales**. Certaines sous l'égide d'associations comme la Fête de la Saint-Jean, mais aussi sous l'impulsion de la municipalité comme le concert CavrosArts dans le parc de la mairie, le spectacle immersif de l'association Pixom lors des journées du Patrimoine, l'exposition de peintures et les ateliers animés par l'association Hélium en collaboration avec l'AAEC, sans oublier le Marché de Noël et le repas des Aînés à l'Auberge des 3 Hameaux. De belles actions culturelles sont d'ores et déjà en préparation sous l'impulsion de Gaëlle DIZENGREMEL dont l'envie de vous étonner reste intacte.

Malgré une population de 566 habitants, les activités sont nombreuses à Choisel, et ce grâce au dynamisme de nos cinq associations : le Foyer Rural, Le Tournassin, la Maison d'Ingrid à Choisel, l'Association

d'Accueil des Enfants de Choisel, nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue à sa nouvelle présidente Maud CLERC, et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel. Elles servent grandement à la qualité de vie de notre village et font rayonner Choisel dans la vallée ! Je remercie leurs Présidentes et Présidents ainsi que leurs bénévoles qui œuvrent avec enthousiasme et discrétion.

Pour conclure mon intervention, je remercie chaleureusement les élus qui m'entourent sans qui rien ne serait possible, en particulier Gaëlle, Stéphanie, Didier, Thierry et Laurent présents journalièrement à la mairie et sur les chantiers. Leur compétence, leur cohésion, leur investissement au quotidien et la confiance qu'ils m'accordent m'honorent. Nous n'avons pas la prétention d'être parfaits mais nous œuvrons chaque jour avec passion et abnégation pour Choisel. J'associe à ces remerciements les agents municipaux, Corinne, Lola, Matthieu et Valérie qui contribuent pareillement à l'action communale.

Je vous souhaite une excellente et heureuse année 2025, ainsi qu'à vos proches : Paix, Sérénité et Confiance en l'avenir !

Et n'oubliez pas la devise de Choisel

« **bien y être** »,

tel est notre souhait !

© Stéphanie Gahren



# Si Choisel m'était conté

17

## ■ L'hiver à Choisel, 10 décembre 2024 Récit de Pierre Adrian

*Je ne me lasse pas de cet endroit, peut-être le plus beau village qui soit aux portes de Paris. Il n'y a rien, et tout est là.*

Ma dernière sortie en vallée de Chevreuse remonte au mois de novembre. Quand je rentre à Paris, où un autre vélo m'attend, c'est en Chevreuse que je pars rouler, seul, sur les routes que je fréquente depuis l'adolescence. En hiver, la vallée est un monde hostile et froid, rude, austère. Une fois traversée la banlieue, la sortie en Chevreuse devient une expédition polaire dans un monde sans couleurs, et je préférerais boire un chocolat chaud devant la cheminée d'une des coquettes maisons en meulière plutôt que de pédaler contre le vent. On voit à travers les forêts comme si la nature était en ruines. La route est monotone. Par endroits, elle ne sèchera plus avant les premiers jours de printemps. Les cyclistes que je croise, le visage enfoui sous leur passe-montagne ressemblent à des brigands en perdition. Quand je sors en Chevreuse, quel que soit mon itinéraire, je passe par Choisel. Je rentre dans le village, le plus souvent par la descente d'Herbouvilliers, et fais le tour de la place : son église en pierre ocre, son monument aux morts, sa mairie, la terrasse de l'auberge, le lavoir en bas...

Un peu plus loin, je n'oublie pas d'aller saluer le portail vert du presbytère où vécut Michel Tournier. Il est enterré dans le cimetière, en contre-haut, et sur sa tombe on peut lire l'épitaphe qu'il avait soigneusement préparée avant sa mort. Il la lisait volontiers à ceux qui venaient le voir : « Je t'ai adorée, tu me l'as rendu au centuple. Merci la vie. »

Michel Tournier est mort en janvier, il y a neuf ans. Presque centenaire, après une vie aussi épaisse que ses romans, il s'ennuyait dans cette petite maison de Choisel, parfaite comme dans un dessin d'enfant. Quelques mois avant sa disparition, je m'étais enfin décidé à le visiter. Il marchait difficilement,

tassé sur sa canne. Des piles de livres jonchaient le sol en moquette. On se rendit dans le bureau où il écrivait, face au jardin. Il me lut des passages de son journal extime. Je les avais notés sur un carnet. Cet extrait, entre autres : « 1<sup>er</sup> janvier : vertige devant le vide de l'année qui s'annonce. »

J'ai repensé à Michel Tournier, ces derniers temps, car je vis loin de Choisel, qui est pour moi une idée précise de la France en hiver, et parce que les éditions Gallimard ont sorti à la fin de l'automne deux inédits de cet écrivain dont je crains hélas qu'il ne finisse par être un peu oublié. "Les Fausses Fenêtres" sont sa première fiction, jamais publiée de son vivant et dans laquelle on explore l'univers si singulier de Tournier où se mêlent intuitions philosophiques et grands récits initiatiques. Les deux premières phrases de la quatrième de couverture donnent le ton de cet étrange roman pour happy few : « Nicolas vit au château de Montmort, au milieu des fantômes de ses ancêtres. Il partage son temps entre la bibliothèque et le grand parc, orné d'une statue de faune. »

En revanche, dans "L'invention de l'écrivain par lui-même", on se plonge dans la correspondance de Michel Tournier avec son ami de toujours, l'Allemand Hellmut Waller. De 1962 à 2012, on suit à travers ces lettres la longue carrière d'un écrivain, "Vendredi, Le Roi des aulnes",

\* Édouard Boubat, photographe français.



Pierre Adrian est un écrivain français né le 29 juin 1991. Il publie son premier livre en 2015 « *La Piste Pasolini* », récit de voyage initiatique sur les traces du poète et cinéaste italien, pour lequel il reçoit le Prix des Deux-Magots et le Prix François-Mauriac de l'Académie française, et suivi par six autres livres depuis. Pierre Adrian vit à Rome depuis 2021 et a été pensionnaire en littérature à la villa Medici de 2023 à 2024. Journaliste de formation, amateur de football et passionné de cyclisme, Pierre Adrian est chroniqueur au journal *L'Équipe* depuis 2016.



Juin  
2025

## ■ Nouveau spectacle Pixom : LE TEMPS DES HUMAINS

Après le succès des représentations d'Æqualina en septembre 2024, lors des Journées du Patrimoine qui a rassemblé de très nombreux spectateurs à Choisel, la compagnie Pixom revient avec "Le Temps des Humains" un spectacle immersif, utilisant le théâtre, la danse, les arts plastiques et numériques comme plateformes de narration et s'adressant à un large public, de tous âges et horizons. Le rendez-vous est pris en juin, la date est à préciser. Vous serez informés par illiwap ainsi que sur le site internet de la commune.

### Le Temps des Humains en résumé

En 22 023, sur Terre, des traces de ce qui reste de l'humanité ont été découvertes grâce à des recherches archéologiques. Afin de lever le voile sur les secrets que renferme le passé, les ambassadeurs du Ministère des Histoires ont tenté de comprendre comment vivait cette espèce ainsi que leurs coutumes et rituels. Retraçant le récit de leur extinction, venez découvrir la fabuleuse épopée de ceux que l'on nommait jadis "les humains".

Le Temps des Humains est une expérience déambulatoire immersive et tout public à travers laquelle les participants découvriront des objets

de notre quotidien détournés avec humour et dérision. Amenés à voyager dans le temps lors d'une exposition archéologique sur les vestiges de l'espèce humaine, dans un musée en 22 023, ils découvriront une vision décalée et intrigante de leur propre monde à travers les yeux des guides d'une nouvelle espèce.

Cette perspective alternative sur nos repères et symboles sera l'occasion de mettre en avant l'absurdité de notre société, au détour d'un univers post-apocalyptique bon enfant et familial.

Au-delà d'une proposition culturelle unique et singulière, Le Temps des Humains est une action territoriale forte incluant les artistes et les structures

locales, avec la volonté d'apporter un rayonnement sur les richesses humaines et culturelles des Yvelines.

À travers cet événement la compagnie Pixom illustre ses principales missions : l'aspect immersif et interactif des expériences proposées, la qualité artistique, une compagnie à taille humaine, des projets orientés vers la population locale pour une interaction riche ; une action ayant pour maître-mot le respect et la préservation de l'environnement, à la fois dans le propos narratif et la construction concrète des spectacles avec, notamment, des décors et des accessoires issus de la récupération ainsi que des partenariats locaux privilégiant le circuit court.



## Le Château de Breteuil : un trésor historique à Choisel

Le Château de Breteuil, situé dans notre charmante commune de Choisel, est un joyau architectural qui témoigne de l'histoire riche et prestigieuse de la région.

Construit au XVII<sup>e</sup> siècle, ce château est la résidence de la famille de Breteuil, dont les membres ont joué des rôles importants dans l'histoire de France. Le château se distingue par son architecture classique.

Le parc du château, s'étendant sur 75 hectares, offre une promenade enchantée avec ses jardins à la française, ses bosquets, ses fontaines et son labyrinthe de buis.

Aujourd'hui, le Château de Breteuil est ouvert au public et propose diverses activités culturelles, telles que des visites guidées, des expositions et des événements. Demandez le programme !

### Mercredi, samedi et dimanche Escape Game présenté par Curious

Invité au château en 1912, le Prince de Galles court un grave danger : vous avez une heure pour démasquer à temps le mystérieux assassin et déjouer ses plans ! Êtes-vous prêt ?

### Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 Exposition de briques Lego®

Une exposition dédiée à la petite brique en plastique se tiendra au château le samedi 29 mars (de 10h à 18h) et le dimanche 30 mars 2025 (de 10h à 17h).

Nous accueillons une douzaine d'exposants qui nous présenteront leurs réalisations !

Avis aux fans de LEGO !

Sans réservation et sans supplément sur le prix du billet.

### Dimanche 6 avril 2025 Chorale d'enfants/conte musical

Présentation d'un conte musical par une chorale d'enfants à 15h30.

Sans supplément sur le billet et sans réservation

### Dimanche 20 avril et lundi 21 avril 2025 Pâques 2025

Quatre grandes chasses aux œufs par jour à 11h, à 13h, à 15h et à 17h.

15 000 œufs à retrouver sur près de 2 hectares dans les sous-bois du domaine ! Dans les sous-bois du parc, deux zones sont définies : une pour les enfants d'âge maternel et une autre pour les plus de 6 ans. Les enfants devront retourner des combinaisons d'œufs de couleur sur près de deux hectares. Des œufs en chocolat seront remis de manière équitable à chaque enfant en échange de cette combinaison. Trois œufs d'or permettront de gagner des livres de contes de Charles Perrault.

Sans réservation ni inscription, entrée payante.

### Judi 1<sup>er</sup> mai 2025 Escrime artistique

Un spectacle de cape et d'épée par "Les Lames sur Seine," association d'Escrime Artistique et de Spectacle. Spectacle à 15h offert aux visiteurs

Sans supplément sur le prix des visites. Pas de réservation.

### Judi 29 mai 2025 Spectacle équestre

Spectacle équestre proposé par "Récréation équestre". Sans supplément sur le billet et sans réservation



## ■ Le bonheur est dans l'engagement

par Maud CLERC

L'Association « Accueil des Enfants à Choisel » (AAEC) incarne un projet collectif unique au service des enfants de notre village.

Depuis sa création en 2011, l'AAEC a su se développer grâce à quatre piliers : la **mobilisation des parents et des citoyens** déterminés à prendre en mains l'accompagnement extra-scolaire de leurs enfants, le **soutien de la Mairie de Choisel** qui met notamment à disposition un espace permettant l'accueil périscolaire, la **passion des enseignants et animateurs**, et bien sûr l'**enthousiasme des enfants** du CP à la 5<sup>e</sup>, au nombre d'une vingtaine cette année, heureux de se retrouver après l'école ou le mercredi matin.

Lors de la dernière assemblée générale en décembre 2024, l'AAEC a élu un nouveau bureau, entre renouveau et continuité. Après quatre années passées à la tête de l'association, **Séverine Platat** (Village), passe le relai à **Maud Clerc** (Herbouwilliers), qui devient la nouvelle présidente.

De nombreux parents, anciens comme nouveaux à Choisel et à l'AAEC, ont manifesté leur envie de contribuer à l'avenir de l'association.

Dégustation de thé à la menthe



Les récoltes

Cette dynamique collective assure la pérennité et l'évolution de l'AAEC.

Dans un monde où le temps semble manquer à tous, s'investir dans un projet collectif peut sembler difficile. La motivation et l'engagement sont souvent le fruit de la combinaison de deux aspects : un intérêt personnel et une dimension sociale, celle de contribuer à un projet collectif, porteur de sens et de bien commun. Les études

Repas made by AAEC



le démontrent, le plus grand facteur de bonheur et de satisfaction personnelle dans la vie est celui de contribuer à des projets porteurs de sens. L'AAEC offre aux parents cette recette du bonheur dans l'action tout en répondant à nos besoins concrets.

Nous espérons aussi donner l'exemple à nos enfants qu'en tant qu'individus et citoyens nous avons les moyens de mettre en œuvre nos idées, décider de nos choix et de notre avenir.

En tant que véritable vecteur de lien social, l'AAEC joue également un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Au fil de l'année, nous vous ferons découvrir sur ces pages nos projets.

Plus qu'une simple structure d'accueil, l'AAEC est une opportunité de contribuer activement à la vie de notre commune, tout en partageant des moments de bonheur et de sens à destination de nos enfants. Parents, élus, enseignants, animateurs, enfants, nous y sommes tous dédiés.

Demain, pourquoi pas vous ? Si vous avez un projet, un récit ou une initiative à partager qui pourrait être intégrée à nos activités pédagogiques et de loisirs, écrivez-nous !

La serre



À l'Auberge des 3 Hameaux

## Quand la cuisine devient un jeu d'enfants

par Séverine Platat

« **Qu'est-ce que vous voulez manger la semaine prochaine les enfants ?** » C'est ainsi que ce mercredi midi, Floriane, la Cheffe de l'Auberge des 3 Hameaux, une fois les assiettes débarrassées, s'est adressée aux enfants avec un sourire chaleureux.

Les petits visages se sont illuminés à l'idée de choisir leurs plats préférés. Certains ont crié "des tomates !", "peut-être un peu plus tard, ce n'est pas de saison", d'autres "des burgers !", tandis que les plus gourmands réclamaient des desserts comme des cookies au chocolat ou de la salade de fruits. Floriane, notant soigneusement chaque demande, se réjouissait déjà de préparer

ces festins pour la semaine à venir.

Et lorsque l'auberge est exceptionnellement fermée pour les congés, ce sont les parents aidés des enfants qui prennent le relai en cuisine ! Ainsi, en novembre, Fatima et Sophia ont préparé un délicieux couscous, tandis qu'Alexandre et ses apprentis cuistots, Clarisse et Arsène, ont apporté un énorme plat de hachis Parmentier.

Il arrive également que les enfants passent derrière les fourneaux. Avec une énergie débordante, ils se sont lancés dans la préparation d'un thé à la menthe bien sucré, utilisant la menthe fraîche du jardin pédagogique.

Leur enthousiasme était également palpable lorsqu'ils ont transformé les tomates vertes du jardin en confitures savoureuses.

Ainsi, à l'Auberge des 3 Hameaux, bien manger rime avec convivialité et participation. Les plats de saison sont toujours à l'honneur, permettant de déguster des produits frais. Que ce soient les enfants, les parents ou la cheffe Floriane, chacun met la main à la pâte pour créer des moments chaleureux.

Cette collaboration culinaire renforce les liens et fait de chaque repas une véritable fête.

### Il est encore temps...

Pour vos enfants scolarisés du CP jusqu'en 5<sup>e</sup>, vous cherchez un encadrement périscolaire de qualité ? Vous rêvez d'activités tournées vers la nature et d'aventures comme celles décrites dans cet article ? Rejoignez l'AAEC !

#### Inscription :

www.helloasso.com/  
associations/accueil-des-  
enfants-a-choisel



ou contact par mail :

accueilchoisel@gmail.com



Brocante Vide-greniers le 8 septembre 2024



De haut en bas : Soirée Moules Frites le 19 octobre 2024, avec son karaoké

*\*Nous tenons à exprimer notre gratitude à M. le marquis de Breteuil pour son soutien précieux en mettant à disposition l'allée du parc du château. Ce geste a permis aux exposants de la brocante de stationner leurs véhicules en toute sécurité durant la manifestation.*



### Prochains rendez-vous

**Samedi 22 mars**  
**Carnaval des Enfants**

**Dimanche 6 avril**  
**Marché de Pâques**

**Judi 8 mai**  
**Brocante / Vide-Greniers**  
29<sup>e</sup> édition

**Samedi 28 juin**  
**Fête de la Saint-Jean**

www.foyerrural-choisel.fr

FRChoisel

info@foyerrural-choisel.fr

Luc Valtat - président :

06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :

06 83 62 22 25

1 route de la Grange aux Moines  
78460 Choisel

## Le bonheur est à votre foyer !

par Luc VALTAT

**Pourquoi le Foyer Rural est-il toujours si chaleureux ? Parce qu'il sait comment enflammer les cœurs et allumer les esprits ! Voici un retour sur les derniers événements organisés par le Foyer Rural de Choisel.**

### Brocante / Vide-greniers | 8 sept. 2024

Le Vide-greniers organisé par le Foyer Rural traditionnellement organisé le 8 mai, a été reporté au 8 septembre en raison de difficultés de stationnement et de circulation dues à des travaux dans le village. Néanmoins, les chineurs et vendeurs étaient au rendez-vous car cet événement populaire, ajouté au charme choisélien, les attire étant donné qu'il offre l'opportunité de profiter de la buvette, de recycler des objets, de rechercher de bonnes affaires, et de favoriser les échanges au sein des communautés locales.

### Moules frites | 19 oct. 2024

Malgré une météo plus que médiocre, ce fut une nouvelle fois une réussite ! De la préparation à la soirée, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité et c'est ce qui fait que le Foyer Rural perdure ! Merci à vous, chers participants, d'être venus nombreux festoyer avec nous et d'avoir participé au karaoké improvisé pour l'occasion ! Merci à Éric, fidèle à son poste et à Frédéric pour ses succulents gâteaux ! Merci à tous nos bénévoles pour leur investissement sans faille ! Au plaisir de vous retrouver bientôt pour d'autres événements !

Nous sommes reconnaissants de votre engagement et votre participation tout au long de l'année écoulée.

Grâce à vous, notre village a pu partager de nombreux moments de convivialité et de solidarité.

Les activités et événements organisés par le Foyer Rural n'auraient pas été possibles sans votre soutien et votre enthousiasme.

**Pour cette nouvelle année, nous espérons continuer à vous proposer des animations variées et enrichissantes, qui renforceront les liens entre nous tous.**

**Nous comptons sur votre présence et vos idées pour faire vivre notre village et rendre chaque instant passé ensemble inoubliable.**

Encore une fois, *merci* pour votre fidélité et votre implication.

**Nous vous souhaitons une année 2025 épanouissante et pleine de belles surprises.**

## Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

par Philippe Levesqueau, Président de l'ASPC



La France bénéficie d'un patrimoine culturel d'exception. Il fait notre fierté. Il fait notre identité collective. Il fait la beauté de nos paysages, de nos villes, de nos campagnes. Les sites, les paysages culturels et objets patrimoniaux, les documents, le patrimoine immatériel (traditions et savoir-faire), les paysages, les personnages historiques... Toute cette panoplie de patrimoine est une source d'inspiration.

Entre deux années qui se succèdent, le temps s'écoule au rythme des saisons, au rythme du calendrier, au rythme qui lui est propre, et c'est déjà l'heure de fêter la nouvelle année. Un nouveau chapitre de vie. Accueillons cette nouvelle année avec de la réussite, de bonnes surprises et des moments inoubliables à venir... Meilleurs vœux 2025 à toutes et tous ! Voici un retour sur les événements de sauvegarde de l'ASPC en 2024.

### Journées du Patrimoine

Lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2024, quatre-vingt-quatre visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir notre église Saint-Jean-Baptiste ainsi que l'exposition d'habits et objets liturgiques, et cent-vingt personnes ont assisté au concert Gospel.

Lors de ce week-end, les visiteurs ont aussi découvert l'ancien mécanisme de l'horloge datant de 1895, un élément patrimonial resté dans son jus depuis de nombreuses années et stocké dans un petit bâtiment au niveau du cimetière. Pour en savoir plus sur son origine, rendez-vous sur [www.aspc-choisel.fr](http://www.aspc-choisel.fr) Onglet « Découverte du patrimoine - 8 ».



### Textes inédits de Michel Tournier

La maison Gallimard avait annoncé qu'une édition prochaine de textes inédits de Michel Tournier pourrait se faire, c'est chose faite ! La parution de deux nouveaux ouvrages a eu lieu le 7 novembre 2024.

« *Les Fausses fenêtres* », première fiction, inédite à ce jour

« *L'invention de l'écrivain par lui-même* », lettres écrites à Hellmut Waller, 1962-2012.

### Devoir de mémoire et patrimoine funéraire

L'ASPC s'attache également à la restauration du patrimoine funéraire. Après avoir apposé une plaque funéraire sur la tombe du soldat Jules Christophe Édeline, « *soldat canonnier, décédé le 29 septembre 1914 dans la tranchée de Calonne à Verdun, tué à l'ennemi...* », nous avons programmé la restauration de sa croix les 5 et 6 décembre derniers par une restauratrice diplômée du Master Conservation-restauration des Biens Culturels et travaillant pour les Monuments Nationaux. La restauration de cette croix (nettoyage par brossage, réduction puis stabilisation des corrosions et enfin protection du métal) a été faite dans le respect de sa signification, à la fois historique, esthétique, éthique et artistique.

### Marché de Noël

Lors de la 2<sup>e</sup> édition du Marché de Noël organisée par la commune, le Père Noël est passé par



Choisel le 8 décembre dernier et a déposé à la demande de l'ASPC des jouets, pour le plus grand bonheur des petits et grands enfants, et dont les ventes sont au profit de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

### Nouvelle œuvre

L'église Saint-Jean-Baptiste s'est enrichie d'une nouvelle œuvre, un Christ en croix d'origine tchèque datant du XVII<sup>e</sup> siècle, offerte par Mme et M. Trouveroy.

### Le saviez-vous ?

Quelle est l'origine de la Croisée en vitraux de la chapelle de la Sainte Vierge ?



Vitrail de l'Agneau mystique, 1844.

Ce vitrail a été commandé par Marie-Amélie de Bourbon-Siciles (1782-1866), membre du rameau italien de la maison de Bourbon-Anjou, et qui intègre la branche cadette de la maison de France en se mariant en 1809 au premier prince du sang Louis-Philippe d'Orléans. D'abord duchesse d'Orléans, elle devient la seconde reine des Français lorsque son époux accède au trône en 1830 sous le nom de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>. Elle est la dernière reine qu'a connue la France.

La reine donne son accord, le 27 juin 1843, pour le croquis de M. René-Léon Borel de Brétizel (Secrétaire des commandements de la Reine et aide de camp du Duc de Nemours). Celui-ci se chargera de suivre le dossier, en lien direct avec le comte Charles de Breteuil. Cette croisée en vitraux de la Chapelle de la Saint Vierge de Choisel a été fabriquée par la Manufacture Royale de Sèvres, sous la direction d'Édouard Charles Franklin Brongniart, artiste peintre. Elle a été livrée et installée en 1844.

Découvrez en pages suivantes la suite de la série « *Récit de vie d'une personne sur Choisel ou d'un lieu de notre belle commune* » avec :

- un complément à l'article : « *Un jardin secret à Choisel - Paul Delvaux* », paru dans les Échos de Choisel #72 en janvier 2022 ;
- Choisel en peinture - 6<sup>e</sup> volet : Conrad Kickert.



## Choisel, terre d'accueil et d'inspiration pour des artistes Un jardin secret à Choisel – Paul Delvaux

Aujourd'hui, un complément indispensable à l'article « *Un jardin secret à Choisel – Paul Delvaux* » paru dans le numéro 72 de janvier 2022 des Échos de Choisel. En 2021, lorsque j'ai écrit l'article, je me suis contenté des éléments en ma possession, je n'avais pas effectué de recherches plus approfondies.

En 2024, il a été célébré les 100 ans du surréalisme.

Le surréalisme est né en 1924 avec la publication du manifeste d'André Breton, poète et écrivain français, de son surnom « *le pape du surréalisme* ».

Paul Delvaux fait partie de ces grands peintres surréalistes, il disait « *On ne naît pas surréaliste, on le devient* ». Le surréalisme se distingue par sa volonté de libérer la pensée des contraintes logiques et morales.

Pour mémoire, ce grand peintre belge est venu présenter des toiles ou aquarelles à Claude Spaak à Choisel en 1947 et y a séjourné entre fin 1948 et juillet 1949 ; il y a peint ou achevé des œuvres.

En date du 31 octobre 2024, un énoncé, surpris par hasard sur le web, me pousse à de nouvelles recherches, et vers l'avenue Matignon à Paris, Eldorado des marchands d'art.

Une galerie d'art expose des œuvres de Paul Delvaux, alors deux jours plus tard je pousse la porte de cette galerie et découvre une trentaine de tableaux et aquarelles. Parmi elles, deux aquarelles peintes ou achevées dans la maison de Choisel.

■ **"Femme et squelette"** : aquarelle et encre sur papier, Choisel, 1<sup>er</sup> février 1949.

Le verso de l'aquarelle présente une étude à l'encre de l'artiste sur le même sujet.

■ **"La balancelle"**, aquarelle et encre sur papier, 9- 47:

La date du 9-47 correspond à la datation de l'œuvre peinte à Saint Idesbald, en Belgique.



Ci-dessus : **Femme et squelette**, aquarelle et encre sur papier, Choisel, 1<sup>er</sup> février 1949.

Ci-dessous à droite : verso de "Femme et squelette".

Ci-dessous à gauche : **La balancelle**, aquarelle et encre sur papier, Saint Idesbald, Choisel, 21 septembre 1947



Paul Delvaux a retouché et finalisé cette œuvre à Choisel le 21 septembre 1947.

Ces deux aquarelles d'une collection privée ont été présentées parmi 30 œuvres originales à la galerie M.A.K.



(Marc-Arthur Kohn), 24 avenue Matignon 75008 Paris.

Mais là ne s'arrêtent pas les découvertes, la suite se trouve en Belgique...



Mon portrait - 1922  
© Collection musée des Chazes.

## Choisel en peinture 6<sup>e</sup> volet : Conrad Kickert

Cette terre de Choisel a inspiré grand nombre de peintres célèbres ou inconnus, d'aquarellistes, de dessinateurs venus de tous les horizons pour immortaliser ses paysages, son patrimoine, ses habitants, etc. Pour ce sixième volet, partez à la découverte de Conrad Kickert, peintre, critique d'art et collectionneur d'art néerlandais.

Conrad Kickert (Johan Conrad Theodoor Kickert), né le 23 novembre 1882 à La Haye (Pays-Bas) et mort à Paris le 26 juin 1965.

Peintre autodidacte issu de l'École de Paris, Conrad (c'est ainsi qu'il signe ses toiles) est d'abord un brillant littéraire, poète puis critique d'art aux Pays-Bas. Il est l'un des premiers artistes néerlandais à adopter le style cubiste. En 1910, il cofonde le "Moderne Kunstkring" (Cercle d'Art Moderne) à Amsterdam avec Piet Mondrian, Jan Sluyters et Jan Toorop, organisant plusieurs expositions au Stedelijk Museum, et s'installe en 1912 comme peintre à Montparnasse où il est très vite surnommé "le peintre hollandais de Montparnasse".

Conrad Kickert découvre une ancienne ferme avec plusieurs dépendances dans le hameau de Talou, situé sur les pentes de la vallée de Chevreuse, non loin... de Choisel. Il achète cette propriété le 30 janvier 1920 et le transforme en un lieu dédié à la peinture, connu sous le nom de "l'Enclos de Talou". Kickert y travaille en peignant des paysages et en représentant le hameau sous divers angles, souvent avec des effets de lumière crépusculaire. Kickert y a également accueilli plusieurs artistes et amis, partageant avec eux des moments de création et de discussion artistique. Parmi eux se trouvaient des sculpteurs comme Bronner et van Hall, ainsi que d'autres artistes néerlandais.

À partir des années 1920, son style évolue vers un naturalisme plus marqué, avec des thèmes tels que les figures, les paysages et les natures mortes. il continue à travailler au



Conrad Kickert et Gée (Géraldine) Kickert, née van der Werff



Conrad Kickert dans son atelier.



couteau à palette plutôt qu'avec un pinceau, ainsi son travail conserve un aspect contemporain. Bien qu'il ait connu le succès en France, il est tombé dans l'oubli dans son pays natal.

Il vend sa propriété de Talou fin 1924. Mais c'est à la terre du cimetière de Choisel que Conrad Kickert confie son épouse, Gée, en 1936, pour la rejoindre à son tour en 1965, non loin de « l'Enclos de Talou », où il avait passé ses meilleurs moments.

Paysages de Choisel - de haut en bas :

L'entrée du village – Talou-Choisel - 1920 - © Christian Gard

Choisel – 1923 - © Musée des Chazes

Vue depuis Talou – Le toit rouge – 1921 © Collection privée

Je tiens à remercier tout particulièrement Christian Gard, petit-fils de Conrad Kickert.

ASPC, 1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel ✉ aspc.choisel@gmail.com - www.aspc-choisel.fr



©Crédit photos ©papilles potagères/Les Terres du Lendemain



## Tribune libre

**TRIBUNE LIBRE** à l'attention de tous les Choiseiliens !

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.

Alors exprimez-vous !

Écrivez à ✉ [communication@choisel.fr](mailto:communication@choisel.fr) ou envoyez vos lettres à la mairie.

aucun texte n'a été  
communiqué.

## ■ Consommons local



*Nous souhaitons dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseiliens. C'est pourquoi nous vous proposons cette rubrique "consommons local". Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vous sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion ! Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale ! Vous l'aurez compris, "consommer local", c'est se faire du bien mais aussi à son territoire. Et au-delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.*

## Du potager à l'assiette avec Papilles Potagères

Les **Papilles Potagères** est une initiative située à La Lendemain, aux Molières, près de Limours.

Elle est portée par l'association "**Les Terres du Lendemain**" et se consacre à la **culture et à la transformation de fruits et légumes en conserves**, sans utiliser de produits chimiques.

Leur potager d'un hectare est cultivé selon des **techniques agroécologiques responsables**, et tous les produits sont transformés sur place, allant des confitures aux chutneys en passant par les sauces, les pickles et les choucroutes...

"Du potager à l'assiette" est l'état d'esprit des **Papilles Potagères** !

### ■ Papilles potagères

Les Fonds d'Armenon 91470 Limours

06 48 34 19 30

[papillespotageres@gmail.com](mailto:papillespotageres@gmail.com)



### ■ Boutique en ligne :

<https://www.papillespotageres.fr/index.php/les-bocaux/>



■ Vous pouvez aussi directement les rencontrer sur des **foires gourmandes et marchés producteurs** ! Pour connaître leurs participations, rendez vous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

# urgences

	Centre anti-poison	01 40 05 48 48
	SOS médecin	01 39 58 58 58
	Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
<b>17</b>	gendarmerie	Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
<b>18</b>	pompiers	Allô enfance maltraitée 119
<b>15</b>	SAMU	Solidarité vieillesse 39 77
		SOS amitiés 01 42 96 26 16
		Drogue info service 08 00 23 13 13
<b>112</b>	urgences Europe	Dépannage ENEDIS 0972 675 078
		Dépannage SAUR 01 77 78 80 09

